CC Bresse et Saône : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 26 294 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Bresse et Saône affichait un encours de dette de 8 M€, soit 303 € par habitant, une épargne brute égale à 33,7 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,9 ans.

Dette par habitant
303 €
8 M€ au total

Capacité de désendettement
1,9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
33,7 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
318 € / hab.
8,4 M€ au total

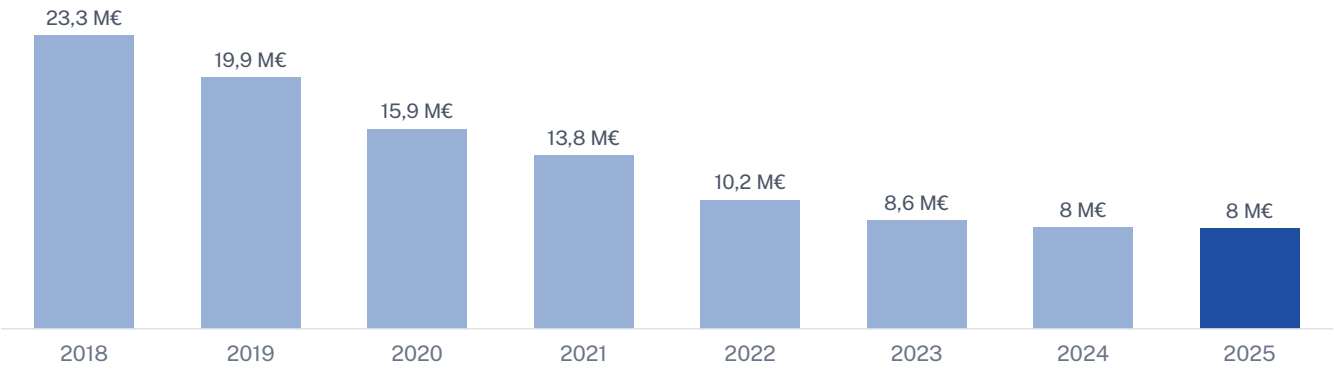
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	318 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	29,7 %	94 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	33,7 %	161 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	303 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	184 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-8 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 23,3 M€ en 2018 à 8 M€ en 2025 (-65,8 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	23,3 M€	30,8 %	7,2 ans	3,2 M€
2019	19,9 M€	32,4 %	5,9 ans	1 M€
2020	15,9 M€	34,2 %	4,5 ans	614 k€
2021	13,8 M€	28,3 %	4,5 ans	721 k€
2022	10,2 M€	32,6 %	2,6 ans	2,2 M€
2023	8,6 M€	29,1 %	2,5 ans	938 k€
2024	8 M€	29,9 %	2,2 ans	2,7 M€
2025	8 M€	33,7 %	1,9 ans	4,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Bresse et Saône
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	723 k€ pour 11 projets
Part du coût des projets payée par l'État	12,1 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Construction d'une nouvelle decheterie sur le secteur nord	200 000 €
2024	DSIL	Reconstruction du barrage des aiguilles a Pont de Vaux	150 584 €
2024	DETR	Demolition d'un ancien supermarche ATAC a Pont-de-Vaux	17 540 €
2024	DETR	Maison de la sante de Pont de Vaux - installation d'une pompe a chaleur reversible	14 157 €
2023	DETR	Réparation et restauration des portes de l'écluse du canal de Pont-de-Vaux	13 056 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.